

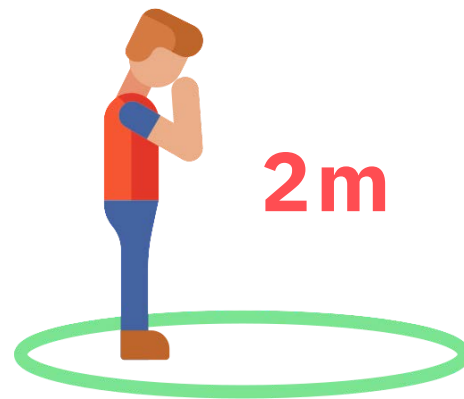
# RÈGLES DE REPRISE D'ACTIVITÉ DES PRATIQUANTS

Du 11 juillet 2020 au 31 août 2020

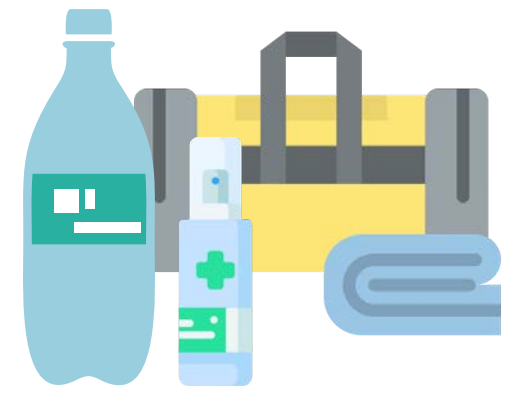


## Reprendre l'entraînement de manière progressive

en s'inscrivant dans une logique de réathlétisation et consulter un médecin avant la reprise si suspicion ou Covid-19 avéré

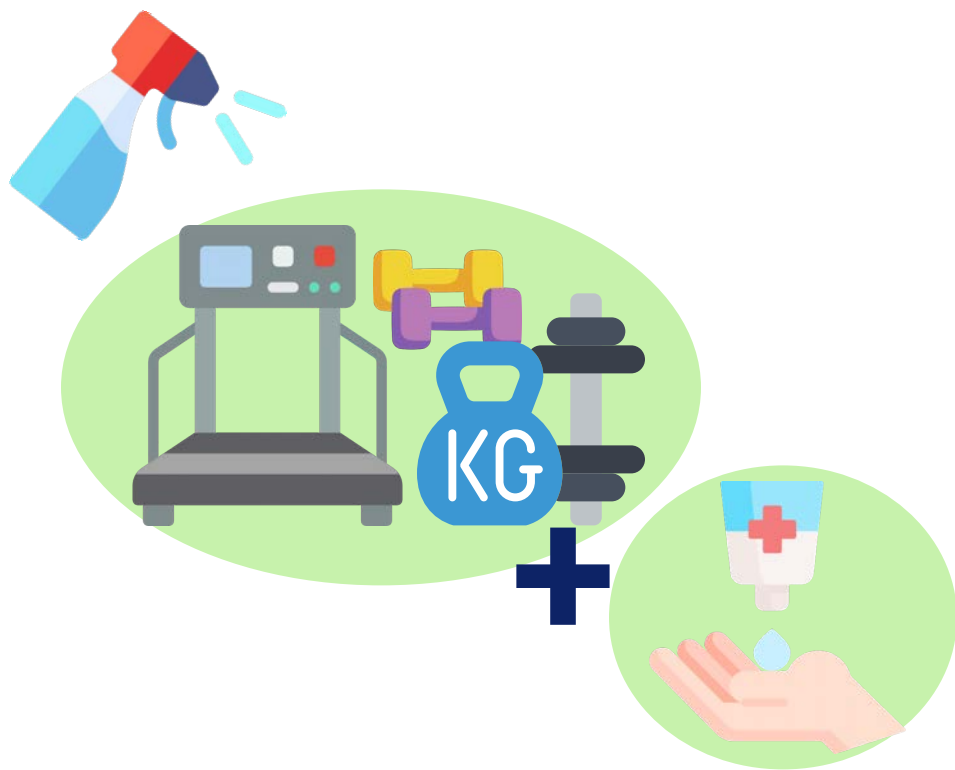


Respecter, en dehors du stade ou lors de l'échauffement, un espace de **2m** entre les pratiquants, sauf quand la nature même de l'épreuve ne le permet pas.



## Arriver en tenue

de sport avec sa réserve d'eau, son masque, son gel hydro-alcoolique et sa serviette.



## Désinfecter le matériel

de musculation après chaque utilisateur. Nettoyer ses mains avec du gel hydro-alcoolique lors de chaque changement d'appareil.



**Conserver le matériel attribué** pendant la séance (engins de lancer, médecine ball, starting block...) et le nettoyer puis le désinfecter avant rangement.



**Même si les vestiaires peuvent être à nouveau accessibles, il est conseillé de continuer à se doucher chez soi**

Mettre sa tenue de sport au lavage à 60° si possible et laisser ses chaussures de sport dans l'entrée.